

Le Cap St. Ignace.—Le cap St. Ignace soutient huit écoles. L'école modèle est dirigée par Mlle. Fournier, ancienne élève de l'école Normale Laval; ses élèves font des progrès très-satisfaisants. Les autres écoles répondent parfaitement aux besoins des localités. Quoique la loi des écoles ait été mise en force plus tard dans cette municipalité que dans les autres de mon district, les écoles y sont néanmoins au niveau de celles des autres paroisses. Les affaires de la commission sont bonnes et bien gérées.

St. Cyrille.—Cette grande municipalité où beaucoup de gens ont à peine le nécessaire, trouve moyen, à force de sacrifices, d'arrêter-nair deux bonnes écoles, dirigées par deux institutrices habiles. Ses comptes sont bien tenus.

L'Islet.—Cette grande municipalité a treize écoles en opération, dont deux sont des écoles primaires supérieures ou *modèles*, une de garçons et l'autre de filles. La première est confiée aux soins des Frères des Ecoles Chrétiniennes. L'école des filles est sous la direction des demoiselles Languedoc. L'une de ces demoiselles est une ancienne élève de l'école normale Laval. Leurs classes sont bien tenues et les parents sont contents de leur école. Mlle C. Fortin, qui tient l'école du bas du premier rang, est une institutrice d'une aptitude remarquable. Ses élèves font d'étonnantes progrès. Les demoiselles Boucher et Poitras font aussi une très-bonne école. Toutes les autres écoles de la municipalité sont aussi bien tenues. La commission dirigée par M. Delage, curé du lieu, s'acquitte bien de ses devoirs. Ses affaires financières sont dans l'état le plus florissant.

St. Aubert.—Cette municipalité soutient cinq écoles, toutes cinq bien tenues. Les demoiselles Langlois se sont distinguées par les progrès qu'elles ont fait faire à leurs élèves. M. Fortin, curé du lieu, est pour ainsi dire l'âme de tout progrès dans cette localité, comparativement nouvelle et pauvre. Les finances sont prospères et les comptes bien tenus.

St. Jean Port Joly.—Cette municipalité compte neuf écoles en opération. L'école modèle est sous la direction de Mlle Daumas, élève distinguée de l'école normale Laval. Elle réussit bien. Les autres écoles sont aussi dans un état prospère depuis quelques années. Le Révérend M. Parent n'a pas peu contribué à l'avancement de sa paroisse en ce sens. Les affaires financières confiées aux soins d'un secrétaire habile, M. le notaire Verreault, sont en bon état.

Ste. Louise.—Cette municipalité a trois écoles en opération. La plus florissante est celle de l'église. Elle est tenue par Mlle. Pelletier. Les autres sont aussi sur un bon pied. Le Rév. M. Cassegrain, curé du lieu, déploie beaucoup de zèle pour la cause de l'éducation. Les affaires de la municipalité sont en bon état.

St. Roch des Autois a huit écoles. Celle qui est connue sous le nom d'*Ecole du Moulin*, est placée sous la direction de Mlle Chêvre, fils, institutrice très-capable, et d'une longue expérience dans l'enseignement. Ses élèves ont toujours fait de grands progrès. Elle enseigne avec avantage l'anglais, qui lui est aussi familière que le français. Toutes les autres écoles sont bien tenues par de bonnes institutrices, entre lesquelles se distingue Mlle. Pelletier. Cette paroisse doit beaucoup, sous le rapport de l'éducation, à M. Ls. P. Chiniquy, qui d'après plusieurs années s'est généreusement dévoué au succès de cette cause. Les affaires financières sont bonnes.

Extraits des Rapports de M. BÉLAND.

1863.

COMTÉS DE BEAUCE ET DE LOTBINIÈRE.

M. Béland constate que le nombre des élèves fréquentant les écoles a diminué de 10 par 100. Il attribue cette diminution à l'établissement des nouvelles écoles *indépendantes*.

En dépit de cet inconvénient il croit avoir droit de se féliciter des progrès de l'éducation dans son district.

Dans les 19 municipalités qui composent son district d'inspection il compte 126 institutions de tout genre, dans lesquelles 6639 élèves reçoivent une éducation plus ou moins relevée, mais dans tous les cas suffisante pour le besoin des campagnes—sur ce nombre, il y a 105 écoles sous contrôle, les autres sont indépendantes.

St. Jean Deschaillons.—350 élèves fréquentent les écoles de cette municipalité.

Lotbinière.—Cette paroisse se divise en 3 municipalités. 889 élèves fréquentent ses diverses institutions le couvent, le collège et 17 écoles élémentaires. M. Béland se montre très-satisfait du progrès qu'on y fait.

Ste. Croix.—Il y a dans cette municipalité un couvent et 10 écoles fréquentées par 375 élèves. Résultat très-satisfaisant.

St. Florien.—On compte dans cette municipalité 5 bonnes écoles.

St. Antoine.—Une bonne école modèle et 7 écoles élémentaires bien tenues font honneur à cette municipalité.

St. Apollinaire.—200 élèves y fréquentent régulièrement cinq écoles bien dirigées.

St. Gilles.—Il y a deux bonnes écoles dans cette paroisse, mais le système de la coopération volontaire y arrête le développement de l'éducation.

St. Agapit.—Il n'y a qu'une école en opération dans cette municipalité mais elle est bien tenue.

Ste. Agathe.—Nos. 1 et 2. *St. Sylvestre Nord et Sud, Ste. Marie (Beauce), St. Elzéar.*—Ces 7 municipalités ont d'assez bonnes écoles, mais malheureusement on y tient au système de souscriptions volontaires, ce qui retarde considérablement les progrès qu'on y aurait droit d'espérer.

St. Joseph (Beauce).—On compte 11 écoles dans cette municipalité dont 7 sous contrôle et 6 indépendantes. Ces écoles sont généralement bien dirigées.

St. Frédéric.—Les écoles de cette municipalité sont bonnes, mais le besoin de nouvelles maisons s'y fait sérieusement sentir.

St. François.—120 élèves fréquentent les 9 écoles de cette municipalité qui sont sur un bon pied.

St. Georges.—Il y a 6 écoles bien tenues dans la municipalité de St. Georges.

Metzhermette.—Il y a une école protestante assez bien tenue dans cette municipalité. Les catholiques doivent en établir une prochainement.

1864.

J'ai l'honneur de vous envoyer, en même temps que ce rapport, les tableaux statistiques de mon district d'inspection pour 1864.

Les écoles de mon district fonctionnent d'une manière satisfaisante sous tous les rapports. Les commissaires d'école en général s'acquittent bien de leurs devoirs. Les secrétaires-trésoriers tiennent leurs livres avec régularité.

Les salaires des instituteurs sont généralement trop faibles et insuffisants pour leur permettre de vivre convenablement, et je crains bien que le remède à ce mal ne nous vienne jamais des contribuables. J'ai grandement encouragé les instituteurs, dans le projet qu'ils ont formé, de s'adresser à la législature, qui seule est en état de leur rendre justice. La plupart des institutrices s'engagent pour un salaire trop peu élevé, qui ne rémunère ni leur capacité ni la peine qu'elles se donnent.

St. Jean Deschaillons.—Cette municipalité est enfin venue à bout de payer ses arrérages, et soutient généralement ses écoles, qui sont toutes sur un bon pied. L'école modèle, tenue par M. Pageau, fait honneur à l'instituteur et à la paroisse. Les institutrices des autres arrondissements remplissent leur devoir avec un zèle et un succès non moindres. Les livres du secrétaire sont bien tenus.

Lotbinière.—Cette paroisse se distingue par le grand nombre de bonnes écoles, et surtout par son couvent, son académie de garçons et son école modèle. Ces trois institutions sont bien tenues, et sont un bien incalculable dans cette paroisse et dans les localités environnantes. Les contribuables et M. le curé Faucher surtout, s'imposent les plus grands sacrifices pour le soutien de ces trois maisons d'éducation. Les autres écoles de la municipalité fonctionnent aussi d'une manière satisfaisante. Les livres du secrétaire sont tenus en bon ordre.

Ste. Emilie.—Cette nouvelle paroisse, formée d'un démembrement de celle de Lotbinière, possède quatre bonnes écoles. M. Joly soutient à ses frais une école indépendante de première classe.

St. Edouard.—Cette municipalité compte quatre écoles, comme Ste. Emilie. Elles sont bien tenues.

Ste. Croix.—Cette municipalité entretient dix bonnes écoles. Son couvent jouit d'une haute réputation bien méritée. M. Durcher dirige habilement l'école des garçons. Les autres écoles sont dirigées par des institutrices. Les livres sont bien tenus.

St. Fiacre.—Les cinq écoles de cette municipalité sont bonnes. On paie les institutrices avec régularité. Les commissaires ont nommé un nouveau secrétaire cette année.

St. Antoine.—Cette municipalité soutient, à son honneur, une école modèle et sept bonnes écoles élémentaires. Les institutrices rivalisent de zèle entre elles, et leurs efforts produisent les plus beaux résultats. L'école modèle est tenue par une jeune personne de la paroisse, qui a obtenu ses diplômes à l'école normale Laval.

St. Apollinaire.—Cette municipalité a cinq écoles qui sont bien tenues. Les affaires financières sont en bon ordre.

St. Gilles.—Cette municipalité entretient deux écoles sur un bon pied.

St. Agapit.—Cette municipalité n'a qu'une école, mais elle est bien tenue.

Ste. Agathe.—No. 1.—Cette municipalité n'a, elle aussi, qu'une seule école, fréquentée par un grand nombre d'élèves.

Ste. Agathe.—No. 2.—Cette municipalité soutient trois bonnes écoles.

St. Sylvestre Nord et Sud.—La loi est toujours difficilement exécutée dans ces municipalités. Il y a eu cependant jusqu'à douze écoles, dont quelques-unes n'étaient point sans mérite.